

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en France l'activité de nos sociétés

Société Mutualiste Suisse de Paris

19^e siècle

C'est en 1849 que fut créée la Société Suisse de Secours Mutuals de Paris. 43 citoyens de nos cantons — surtout des Vaudois, Neuchatelois, Argoviens, Grisons — inspirés par l'amour de la Patrie et décidés à mettre en pratique sa belle devise « Un pour tous, Tous pour Un », signent la charte unificatrice inspirée par les statuts des ouvriers mutualistes français. Les premiers statuts de la Société datent donc du 12 mai 1849 ; le premier Président est un Grison. A cette date existait déjà la Société Helvétique de Bienfaisance, créée en 1820.

1870...

Grâce à des banquets familiaux et aux efforts d'hommes dynamiques, le nombre d'adhérents passe de 400 en 1860 à plus de 900 à la veille de la guerre de 1870. En 1865, la société participe à la fondation de l'Asile Suisse des Vieillards, avenue de Saint-Mandé à Paris, et verse plus du tiers de son capital à cette œuvre. (Dix mille francs de 1865 !) En 1870, alors que la France, notre Patrie d'adoption est dans le malheur, les membres de la société s'unissent aux autres sociétés pour les œuvres d'assistance, lutte contre les incendies, secours aux blessés.

Vingt ans après — exactement en 1888 — l'Agence permanente est transférée de la rue Martel au 8, cour des Petites Ecuries, X^e arrondissement où elle est encore aujourd'hui. Les effectifs à ce moment ont diminué et l'on ne compte que 715 membres en

1889. (La société comptait 1 427 membres actifs en 1882.) C'est qu'entre temps d'autres sociétés de secours mutuels françaises avaient créé une pension de retraite. Pendant ce temps, la société a contribué, par des dons, à l'agrandissement de l'Asile Suisse des Vieillards, et à de multiples souscriptions patriotiques suisses et françaises. En 1899, on fête notre Cinquantenaire.

20^e siècle

De 1900 à 1909, le nombre d'adhérents reste pour ainsi dire stationnaire, mais la situation financière est solide, ce qui permet d'organiser de belles soirées avec bal et des manifestations artistiques très appréciées. C'est ainsi que le 8 avril 1900, c'est la fête organisée sous la présidence de M. Lardy, Ministre de Suisse en France, membre d'honneur de la société ; c'est le concert donné en 1904 au Trocadéro, par l'Union Chorale de Lausanne, et le 9 mai 1908, par le Männerchor de Zurich.

En collaboration avec d'autres sociétés, on songe à la création d'une « Maison Suisse » (déjà !) mais ce beau projet n'aboutit pas. On cherche à activer le recrutement de nouveaux membres en organisant des réunions familiales en hiver et des sorties champêtres en été.

1914...

Lors de l'inondation par la Seine en 1910, la société multiplie dons et secours. Et arrive l'année 1914 de tragique mémoire... Un comité central suisse de secours est constitué en collaboration avec le Cercle Commercial Suisse et la Société Helvétique de Bienfaisance.

Ce comité de secours distribue pendant cinq ans des secours en espèces ou en bons d'alimentation pour plus d'un million de francs à l'époque. De généreux donateurs l'ont soutenu parmi lesquels nous citerons : M. Charles Courvoisier, banquier, et la maison Nestlé. Plus de 4 000 Suisses se sont engagés en 1914 et la Mutuelle a perdu douze sociétaires ou fils de sociétaires morts en combattants.

L'Assemblée générale du 11 décembre 1920 décide d'importantes modifications statutaires : Extension de notre activité aux départements de la Seine, Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne ; augmentation des cotisations et prestations ; égalité de droits aux sociétaires dames. Tout cela dans le souci constant du recrutement. Le 15 mai 1920, nous avons participé à la fête du Centenaire de la Société Helvétique de Bienfaisance, à l'Hôtel Continental. Parmi les manifestations des années suivantes, nous ne citerons que le merveilleux festival suisse des 26-27 septembre 1925 organisé sous la présidence d'honneur de M. Du-nant, Ministre de Suisse en Fran-

sommaire

Activité de nos sociétés	3
Affaires fédérales	10
Revue de presse	16
Nouvelles touristiques	21
Les Arts	23